EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 18 Novembre 2016

Date de convocation : 10.11.2016 Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 10 Nombre de procuration : 0

Votes pour : 10 Votes contre : 0 Abstentions : 0 2016/025

OBJET: Avenant à la convention Service Commun Secrétariat

L'an deux mille seize le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

<u>Présents</u>: GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – LOUVET M – RAMOS C – SANDRES M – CHIVA F – RICHOU D – MORLEY R – MARCO D –

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2015-15 du 04 Décembre 2015 relatif à l'adhésion au service commun de secrétariat avec la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix (CCPM).

Monsieur le Maire rappelle que Madame CAMPEDEL Virginie a été employée par la CCPM dans ce cadre en contrat à durée déterminée, avec un coût horaire de 16.60 Euros depuis le 01^{er} Janvier 2016.

Monsieur le Maire expose que pour pouvoir poursuivre cette mutualisation, la CCPM créera un poste d'adjoint administratif territorial à compter du 01^{er} Janvier 2017 avec un coût horaire qui passera à 17.79 Euros.

Entendu que cette mutualisation donne entière satisfaction, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de poursuivre cette mutualisation.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention du Service Commun.
- DIT que les crédits seront prévus au budget 2017 et suivants.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 24/11/16
Et notification du 25/11/16

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE LIMOUX LE

2 4 NOV. 2016

